



CENTRE HOSPITALIER
Carcassonne



PROJET PEDAGOGIQUE 2021-2024

**Institut de Formation en Soins Infirmiers
et aides soignants
du Centre hospitalier de Carcassonne**



1060, chemin de la Madeleine CS40001
11010 CARCASSONNE Cedex
Tél : 04.30.51.24.00 / 04.30.51.24.01
E.mail : secr.direction.ifsj.ifas@ch-carcassonne.fr

Liste des sigles utilisés

DGOS	Direction Générale de l'Offre de Soins
IFAS	Institut de Formation d'Aides-Soignants
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
GHT	Groupement Hospitalier de Territoire
GCS	Groupement de Coopération Sanitaire
CAC	Commission d'Attribution des Crédits
SCTPSIE	Section Compétente pour le Traitement Pédagogique des Situations Individuelles des Etudiants

SOMMAIRE

PREAMBULE ET ENGAGEMENT QUALITE	P 4
1/ FINALITES DU PROJET PEDAGOGIQUE	P 5
1.1 Le projet pédagogique : outil de pilotage institutionnel et cadre de référence	P 5
1.2 Postulats et Valeurs	P 5
2/ ORIENTATIONS DE LA FORMATION	P 6
3/ FINALITE DE LA FORMATION	P 7
4/ CONCEPTION GENERALE DE LA FORMATION ET CHOIX PEDAGOGIQUES	P 7
5/ ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES	P 9
5.1 La progressivité dans l'apprentissage	P 9
5.2 La réflexivité	P 9
5.4 L'autonomie	P 10
5.3 L'alternance en formation	P 10
6/ OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION	P 11
6.1 Formation à l'exercice professionnel d'infirmier	P 11
6.2 Formation à l'exercice professionnel d'aide-soignant	p 13
7/ ACCOMPAGNEMENT A LA REUSSITE DES ETUDIANTS TOUT AU LONG DU PROCESSUS DE FORMATION	P 16
8/ CENTRAGE SUR LA TECHNIQUE SOIGNANTE AU TRAVERS DE TROIS AXES PORTEURS	P 17
9/ EVOLUTIONS DES ENSEIGNEMENTS DUES A LA SITUATION SANITAIRE, EN LIEN AVEC LES GRANDS POSTULATS DU PROJET	P 23
10/ INDICATEUR DU PROJET	P 25
11/ PRESTATIONS OFFERTES A LA VIE ETUDIANTE	P 26
BIBLIOGRAPHIE	P 27
ANNEXES	P 30

Préambule et engagement qualité

En mars 2016, la direction, l'équipe pédagogique et administrative de l'institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et de l'institut de formation d'aides-soignants (IFAS) du centre hospitalier de Carcassonne se sont engagées dans une démarche Qualité en visant la certification ISO 9001-Version 2015. Cette dynamique collective, impulsée pendant 16 mois a reposé sur une volonté d'amélioration continue de la qualité de la formation. La certification, obtenue en juillet 2017, valorise depuis l'IFSI-IFAS dans la Région Occitanie.

Les résultats des audits de suivi réalisés en 2018/2019 mettent en évidence que le système de management Qualité de IFSI-IFAS de CARCASSONNE répond aux exigences organisationnelles requises.

Cette dynamique est conservée.

Ce projet permet de déterminer les axes forts de la formation et guide l'établissement vers une réorientation de sa démarche qualité vers le référentiel QUALIOPI d'ici à 2022.

L'IFSI recherche une coordination des démarches qualité avec ses partenaires actifs (CH Carcassonne, CFA ...)

L'actualité sanitaire bouscule les modalités de transmissions des savoirs et les organisations en lien avec la dispensation des cours, les évaluations et les relations avec les terrains de stage. Cependant malgré les confinements, l'IFSI IFAS de Carcassonne tient à maintenir ce qui est un élément de satisfaction et de réassurance des apprenants tout au long de la formation à savoir, l'écoute et la proximité des formateurs.

La recherche de la satisfaction des apprenants est au cœur de l'organisation des enseignements et permet en maintenant un haut niveau d'accompagnement de favoriser l'attractivité de l'établissement. Ce projet est le fruit d'une réflexion concertation, d'une production de l'équipe pédagogique partagé et validé par la direction de l'IFSI / IFAS. Il est un outil de cadrage conçu pour accompagner, faire évoluer et guider les actions de formation. Il est l'outil de référence à l'élaboration des phases nouvelles de formation.

Ce projet est évolutif et permet à l'équipe d'exprimer sa créativité et son implication dans la mise en place de l'universitarisation et de l'évolution des formations.

Les orientations nationales sont intégrées dans l'ingénierie de manière proactive afin d'être en adéquation avec les évolutions du monde de la santé.

Former des professionnels IDE AS à la réalisation d'un travail collaboratif au service de la personne soignée sous tend un partage, une appropriation et une collaboration entre les deux filières par le biais des pratiques d'analyses de situations, des méthodes et actions pédagogiques communes.

1/ FINALITES DU PROJET PEDAGOGIQUE

1.1 Le projet pédagogique : outil de pilotage institutionnel et cadre de référence

Le projet pédagogique est un outil de pilotage institutionnel et cadre de référence tant pour les apprenants, l'équipe pédagogique, les institutions de tutelle et les partenaires. Le projet pédagogique permet à chacun de se positionner dans le système de formation.

Ce projet favorise le décloisonnement, les partenariats, il s'appuie sur le développement de la démarche qualité et sur l'innovation tant pédagogique que technologique. Ces évolutions suivent les mouvements sociétaux en lien direct avec la pandémie :

- Développement des formations en distanciés
- utilisation optimisée des plateformes de transferts
- développement des évaluations en ligne
- autonomisation et la responsabilisation des apprenants.

Il privilégie l'alternance pédagogique et l'interactivité entre les soignants des services de santé et les formateurs de l'IFSI / IFAS.

Il mobilise les compétences collectives en regard des exigences et de l'évolution rapide des pratiques professionnelles.

Il donne du sens, des repères et réunit les formateurs autour d'une politique de formation cohérente et adaptée au contexte et à ses évolutions.

Il permet à chaque formateur de situer sa zone d'autonomie, d'initiative et de contrôle.

Il sert de référence permanente dans l'ingénierie de la formation.

Il réunit les formateurs autour de valeurs, et il tient compte des différences de chacun.

1.2 Postulats et Valeurs

➤ **Postulat** : Le rôle de l'équipe de l'institut est de se centrer sur l'apprenant, de l'aider à anticiper et clarifier ses projets.

L'équipe pédagogique crée les conditions de la professionnalisation dans le cadre d'un climat de confiance partagé.

Les valeurs choisies comme fondamentales par l'équipe pédagogique se déclinent selon deux axes :

➤ **Valeurs humanistes**

Tout acte professionnel est porté par des valeurs humanistes qui émergent de notre conception de l'être humain et s'articulent autour des notions de respect de soi et respect des autres impliquant respect de la différence, de la tolérance et de l'équité, d'écoute de bienveillance.

➤ **Valeurs liées à la qualité du travail**

Par nos liens professionnels et notre conception des soins infirmiers, notre pratique tient compte des qualités de rigueur, efficacité, responsabilité, conscience professionnelle, honnêteté intellectuelle, solidarité et confiance.

La **formation** demande à l'apprenant d'être acteur. Cette formation est une étape de transformation, de maturation à l'issue de laquelle l'apprenant deviendra professionnel. La formation est un facteur de changement dans la mesure où elle contribue au développement professionnel et personnel.

2/ ORIENTATIONS DE LA FORMATION

La formation dispensée au sein de l'IFSI IFAS de CARCASSONNE vise à préparer des professionnels de santé, armés de bagages solides en vue de se confronter au monde du travail dans un espace contraint et en perpétuelle mutation.

Ce nouveau paradigme demande à faire évoluer les éléments de formation en mettant l'accent sur l'acquisition **des compétences socles de façon sécurisée**.

L'IFSI IFAS de Carcassonne tend à former des professionnels qualifiés qui fassent preuve de maturité et d'autonomie dans les différentes situations de soins.

- Capables de positionnement et d'anticipation dans un univers de la santé en constante évolution, riche en dilemme dans les pratiques professionnelles.
- Capables de s'adapter à l'offre de soins au service du territoire de santé (personnes âgées, maladies chroniques...).

Ce projet s'inscrit dans un environnement qui prend en compte l'évolution démographique, sociale, économique, politique et épidémique de l'Ouest audois. Il s'inscrit dans le fonctionnement du GHT (Limoux, Castelnaudary, Carcassonne).

Le projet se décline selon deux grands axes de travail :

- **La posture professionnelle acquise tant sur le plan technique, que relationnel**
- **L'acquisition de la démarche clinique**

Ces deux axes du projet pédagogique sont envisagés et travaillés par les formateurs selon un mode d'intégration progressif, continu et suivi des acquis.

La transversalité est recherchée tout au long de la formation IDE sur 3 ans et AS sur 10 mois.

3/ FINALITE DE LA FORMATION

L'équipe pédagogique de l'institut de formation de Carcassonne a pour mission de former **un(e) infirmier(ère) clinicien(ne) et un(e) aide-soignant(e) généralistes**

Ce sont des professionnels de santé exerçant ou pouvant exercer dans les nombreux secteurs d'activité offerts par les secteurs sanitaires et médico sociaux. Ils ne sont pas spécialisés dans un domaine particulier.

Au travers des formations de formation, les apprenants auront acquis les compétences requises à l'analyse et des situations de soins rencontrées et à la réalisation soins adaptés et personnalisés.

Ces compétences s'appuient sur des savoirs construits, compris et transférables. La mobilisation dans l'action de ces savoirs permet de faire face à des situations nouvelles, de résoudre des problèmes, de prendre des décisions, de gérer des situations complexes et de conduire des projets de soins.

Le projet pédagogique vise la construction d'une identité professionnelle. Cette identité passe par l'acquisition et le développement d'attitudes, de valeurs et de comportements professionnels.

Ces professionnels de santé intègrent les composantes tant techniques, pratiques et relationnelles qu'éthiques et juridiques dans leurs pratiques professionnelles. La personne soignée et l'écoute de celle-ci sont au centre de leurs préoccupations professionnelles.

4/ CONCEPTION GENERALE DE LA FORMATION ET CHOIX PEDAGOGIQUES

Au regard de ce cadre de référence, l'équipe pédagogique retient les principes généraux suivants :

- A l'institut de formation de Carcassonne, apprendre c'est **construire des savoirs** par une 'approche socioconstructiviste pointant l'importance :
 - Du conflit sociocognitif
 - De sa **régulation**
 - De la **recherche d'un équilibre dynamique** entre le sujet et son milieu. Selon Bourgeois & Nizet, 1999, p. 62.

« Les situations d'apprentissage doivent viser « l'adaptabilité » intellectuelle nécessaire pour **contourner l'impossibilité** de doter à l'avance l'individu des compétences dont il aura besoin demain ». (CARRE & CASPAR, 1999, p. 422).

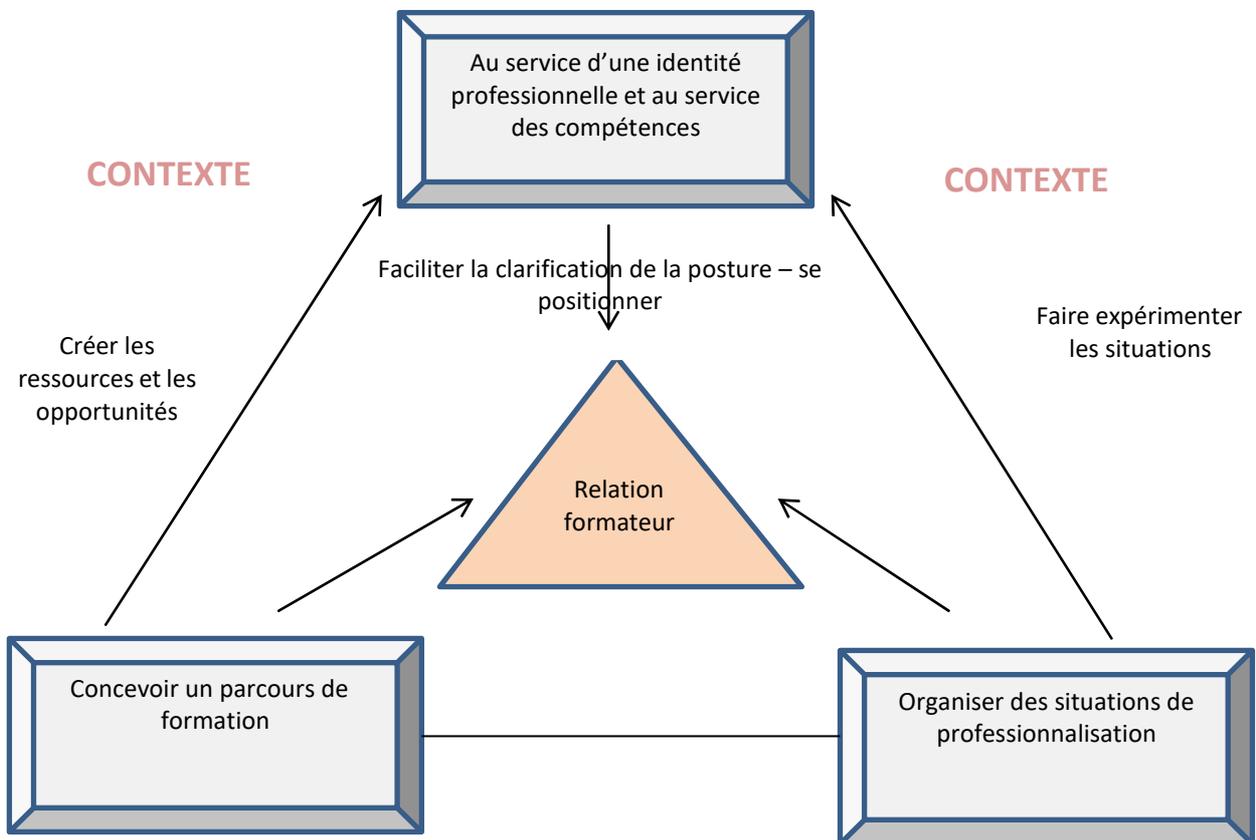
Dans le contexte actuel de pandémie imposant l'organisation de cours en distanciel, l'équipe pédagogique :

- adapte ses méthodes pédagogiques et s'ouvre à la mise en place de la pédagogie inversée, favorisant et renforçant l'activité d'appropriation des connaissances par les apprenants,
- renforce l'apprentissage par problèmes

- favorise l'analyse des pratiques professionnelles
- poursuit l'orientation visant à développer la simulation en santé.

L'acquisition des connaissances et des attitudes a pour finalité l'adaptation à différentes situations et la construction d'une identité professionnelle. Ce processus contribue à l'acquisition de compétences.

La conception de la formation se décline suivant le schéma ci-dessous :



5/ ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

Elles sous-tendent l'activité pédagogique des formateurs. Dans le respect des textes réglementaires en vigueur, elles sont le fil conducteur qui orientent les stratégies pédagogiques et les moyens mis en œuvre pour structurer le contenu des formations tant au niveau théorique que clinique.

Les orientations générales retenues sont :

- La progressivité
- la réflexivité
- l'alternance
- l'autonomie

5.1 La progressivité dans l'apprentissage

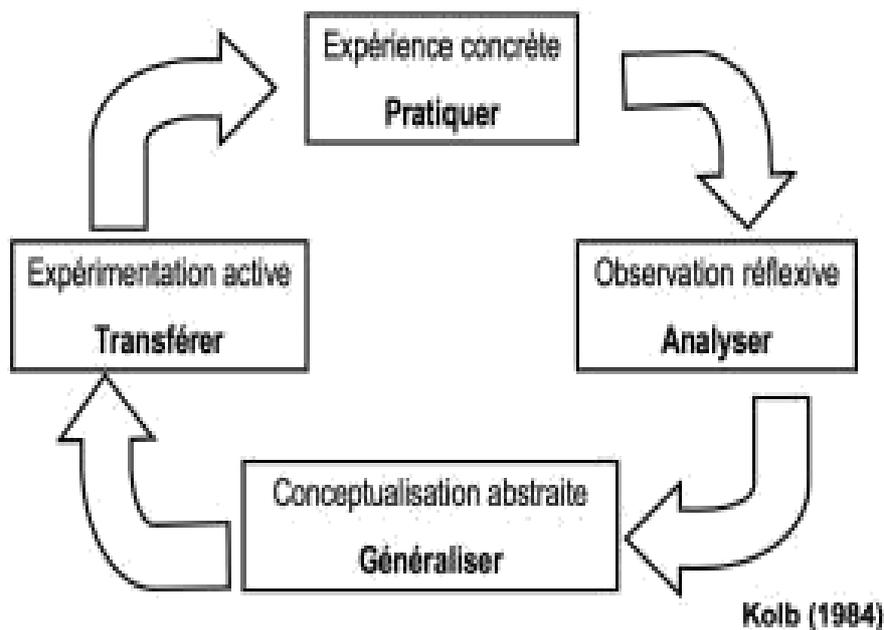
Cet apprentissage se réalise par la mise en œuvre d'un processus qui peut se faire en partant de la clinique vers la théorisation ou inversement.

La progressivité guide l'organisation des enseignements et leur planification tout au long de la formation. Elle est prise en compte dans le dispositif d'évaluation. Cette même progressivité permet de faire évoluer pendant la formation les représentations des apprenants. Les éléments sus cités participent à l'élaboration d'une **posture réflexive**.

5.2 La réflexivité

La formation doit permettre à l'apprenant d'interroger ses propres savoirs, d'analyser les situations vécues, de **prendre du recul** de manière à **développer une critique constructive** et une vigilance professionnelle. Le **questionnement**, élément central de toute situation de soins, est mis au service d'une **acquisition** et d'une actualisation des connaissances déterminantes dans la qualité des soins. Le questionnement **individuel** doit s'enrichir d'un questionnement **collectif**.

Pour cela, l'équipe pédagogique s'appuie sur le modèle opérationnel basé sur l'expérience, le modèle de Kolb (1984).



L'évaluation et l'auto-évaluation participent également à la construction des compétences nécessaires à l'exercice de la profession et inscrit pleinement l'apprenant dans la posture réflexive. L'évaluation est formatrice. Elle vise autant le contrôle que l'accompagnement afin d'encourager l'apprenant, de valoriser le travail fourni, d'analyser les erreurs, de réajuster les méthodes de travail, trouver un sens au travail de façon à ré-interroger les motivations.

5.3 L'alternance en formation

Le dispositif de formation de l'institut de formation en soins de Carcassonne tend vers l'alternance **intégrative**. L'apprenant, sujet en formation, construit ses compétences dans un processus dynamique impliquant des connaissances formalisées acquises à l'institut et des connaissances cliniques sur le terrain professionnel.

L'équipe pédagogique inspirée de Le Boterf (2000) définit la **compétence** comme une combinaison de capacités immédiatement utilisables dans un contexte donné.

Le Boterf (2000) définit « *qu'une personne sait agir avec compétence si :* »

- *elle sait combiner et mobiliser un ensemble de ressources pertinentes (connaissances, savoir-faire, qualités, réseaux de ressources...),*
- *pour réaliser, dans un contexte particulier, des activités professionnelles selon certaines exigences professionnelles,*
- *afin de produire des résultats (services, produits) satisfaisant à certains critères de performance pour un destinataire (client, usager,...) ».*

5.4 L'autonomie

La combinaison des éléments pré cités conduit l'apprenant à savoir réfléchir et agir dans un milieu de soins complexe en toute autonomie.

6/ OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION

6.1 Formation à l'exercice professionnel d'infirmier

Compétences	Objectif de professionnalisation	Objectif d'apprentissage
<p>Compétence 1</p> <p>Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<p>L'étudiant est capable de repérer, analyser les données d'une situation dans un contexte.</p> <p>Il sait formuler un jugement clinique dans le cadre d'un référentiel d'activités de l'IDE.</p> <p>Il est capable d'élaborer un diagnostic de situation.</p> <p><i>L'apprenant s'appuie sur des aptitudes à développer et un raisonnement à acquérir.</i></p>	<p>L'étudiant apprend à observer, à écouter, à recueillir des informations, à être congruent, empathique pour développer une communication efficace.</p>
<p>Compétence 2</p> <p>Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<p>L'étudiant est capable d'anticiper, d'élaborer une stratégie de soin en équipe pluridisciplinaire.</p> <p>Il considère que le patient, le groupe (bénéficiaire de la prise en charge) est partenaire à part entière du projet.</p> <p>Il détermine des objectifs de soins en mettant en synergie l'ensemble des ressources, il met en œuvre, évalue, réajuste la stratégie, les actions menées.</p>	<p>L'étudiant apprend à raisonner, à faire des choix, à établir des priorités, à identifier le rôle des acteurs de façon à développer progressivement un esprit d'analyse et de synthèse.</p> <p>L'étudiant apprend à utiliser des méthodes de travail pour être efficace.</p>
<p>Compétence 3</p> <p>Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<p>L'étudiant est capable d'accompagner, de se préoccuper, de proposer, d'aider la personne soignée en tenant compte de son autonomie en contribuant à sa promotion.</p> <p>Il met en place une évaluation continue des ressources du patient qui lui permet de répondre à ses besoins.</p>	<p>L'étudiant s'entraîne pour développer la dextérité des gestes.</p> <p>L'étudiant apprend à se connaître.</p> <p>L'étudiant développe des connaissances, réalise des soins quotidiens pour progressivement prendre soin d'une personne dans sa globalité.</p>
<p>Compétence 4</p> <p>Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<p>L'étudiant est capable de réaliser des soins dans un processus d'analyse en s'appuyant sur le contenu du porte folio et ou procédures de références, en engageant sa responsabilité en regard de la réglementation en vigueur (traçabilité, consentement.....).</p>	<p>L'étudiant s'implique et s'engage dans des actions et des activités pour développer progressivement une attitude responsable.</p>
<p>Compétence 5</p> <p>Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<p>L'étudiant est capable d'élaborer une démarche et un projet d'accompagnement et d'apprentissage pour une personne et où un groupe dans le domaine de la promotion de la santé.</p> <p>Il crée les conditions de développement d'une attitude responsable et autonome face à la sortie du patient....</p>	<p>L'étudiant s'auto évalue régulièrement de façon à développer un esprit critique et d'amélioration continue.</p>

<p>Compétence 6</p> <p>Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<p>L'étudiant est capable de développer une posture professionnelle, c'est-à-dire faire connaissance avec l'autre en créant un climat de confiance de manière à favoriser l'expression de ses attentes.</p> <p>D'utiliser des techniques de communication adaptées aux personnes et aux situations.</p>	
<p>Compétence 7</p> <p>Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle</p>	<p>L'étudiant est capable d'observer de se questionner d'évaluer de s'auto évaluer pour donner du sens et progresser dans son domaine d'activité en se confrontant à un cadre de référence.</p>	
<p>Compétence 8</p> <p>Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</p>	<p>L'étudiant est capable de se mettre en dynamique de questionnement pour traiter un sujet, une problématique. de trouver, de sélectionner, et classer des données pour actualiser ses connaissances, développer des compétences et les partager pour être performant autonome et reconnu.</p>	
<p>Compétence 9</p> <p>Organiser et coordonner les interventions soignantes</p>	<p>L'étudiant est capable d'assurer la continuité des soins. d'identifier, de connaître les organisations et les champs de compétence des différents acteurs de façon à travailler en partenariat (collaboration) au service de l'efficacité des soins.</p>	
<p>Compétence 10</p> <p>Informier, former des professionnels et des personnes en formation</p>	<p>L'étudiant est capable d'accueillir de repérer les besoins et attentes des apprenants pour accompagner organiser l'encadrement en tenant compte du niveau d'apprentissage. Il met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées et variées.</p>	

¹ BOURGEOIS, E. & NIZET, J. (1999). *Apprentissage et formation d'adultes*. Paris : PUF.

² CARRE P. & CASPAR P. (1999). *Traité des sciences et techniques de la formation, de la pédagogie à l'ingénierie pédagogique*. Paris : Dunod.

³ Contexte de soins qui permet à l'étudiant / élève de se questionner, de mobiliser des savoirs, d'analyser afin d'agir de manière adaptée (réf. à la définition déclinée dans le carnet de suivi de l'étudiant / élève

6.2 Formation à l'exercice professionnel d'aide-soignant

Compétences	Objectifs de formation Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :	Objectifs d'apprentissage
<p>Compétence 1</p> <p>Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie.</p>	<p>Identifier les besoins essentiels de la personne et prendre en compte sa culture, ses habitudes de vie, ses choix et ceux de sa famille ; Apporter son aide pour la toilette, l'habillage, la prise de repas, l'élimination et le déplacement en l'adaptant aux besoins et aux capacités de la personne et en respectant sa pudeur et les règles d'hygiène ; Stimuler la personne, lui proposer des activités contribuant à maintenir son autonomie et à créer du lien social.</p>	<p>L'élève apprend à observer, à écouter, à recueillir des informations, à être congruent, empathique pour développer une communication efficace.</p>
<p>Compétence 2</p> <p>Apprécier l'état clinique d'une personne.</p>	<p>Observer la personne et apprécier les changements de son état clinique ; Identifier les signes de détresse et de douleurs ; Mesurer les paramètres vitaux en utilisant les outils spécifiques et réaliser les courbes de surveillance ; Identifier les anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie ; Identifier les risques liés à la situation de la personne ; Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter.</p>	<p>L'élève apprend à raisonner, à faire des choix, à établir des priorités, à identifier le rôle des acteurs de façon à développer progressivement un esprit d'analyse et de synthèse.</p>
<p>Compétence 3</p> <p>Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne.</p>	<p>Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin ; Identifier et appliquer les règles d'hygiènes et de sécurité associées aux soins à la personne ; Organiser l'activité de soin en fonction de l'environnement et de la personne ; Choisir le matériel approprié au soin ; Réaliser les soins dans le respect de la personne, de son autonomie, de son intimité et en tenant compte, des appareillages et matériels d'assistance médicale : soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil et aide de l'infirmier à la réalisation de soins ; Adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie ; Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster le cas échéant.</p>	<p>L'élève apprend à utiliser des méthodes de travail pour être efficient. L'élève s'entraîne pour développer la dextérité des gestes. L'élève apprend à se connaître.</p>
<p>Compétence 4</p> <p>Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes.</p>	<p>Identifier et appliquer les principes d'ergonomie et de manutention lors des mobilisations, des aides à la marche et des déplacements ; Identifier et appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques, notamment ceux liés aux pathologies et à l'utilisation du matériel médical ; Installer la personne en tenant compte de ses besoins, de la pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux.</p>	<p>L'élève développe des connaissances, réalise des soins quotidiens pour progressivement prendre soin d'un patient dans sa globalité. L'élève s'implique et s'engage dans des actions</p>

<p>Compétence 5</p> <p>Etablir une communication adaptée à la personne et son entourage</p>	<p>Ecouter la personne et son entourage et prendre en compte les signes non verbaux de communication sans porter de jugement ;</p> <p>S'exprimer et échanger en adaptant son niveau de langage, dans le respect de la personne et avec discrétion</p> <p>Expliquer le soin réalisé, les raisons d'un geste professionnel et apporter des conseils sur les actes de la vie courante ;</p> <p>Faire exprimer les besoins et les attentes de la personne, les reformuler et proposer des modalités de réalisation du soin ;</p> <p>Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service dans le respect du règlement intérieur ;</p> <p>Identifier les limites de son champ d'intervention dans des situations de crise, de violence en prenant du recul par rapport à la personne et à sa situation.</p>	<p>et activités pour développer progressivement une attitude responsable.</p> <p>L'élève s'auto évalue régulièrement de façon à développer un esprit critique et d'amélioration continue.</p>
<p>Compétence 6</p> <p>Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, et médico-sociaux.</p>	<p>Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés ;</p> <p>Doser et utiliser les produits en fonction des procédures et des fiches techniques ;</p> <p>Utiliser les techniques de nettoyage appropriées, notamment pour lutter contre les infections nosocomiales, en appliquant les protocoles et les règles d'hygiène et de sécurité ;</p> <p>Identifier et respecter les circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets ;</p> <p>Installer le mobilier et le matériel de la chambre en l'adaptant à l'état de la personne ;</p> <p>Utiliser les techniques de rangement et de stockage adaptées ;</p> <p>Apprécier l'efficacité des opérations d'entretien et identifier toute anomalie ;</p> <p>Repérer toute anomalie dans le fonctionnement des appareils médicaux et alerter.</p>	
<p>Compétence 7</p> <p>Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins.</p>	<p>Identifier et rechercher les informations nécessaires sur les précautions particulières à respecter lors d'un soin et permettant de prendre en compte la culture du patient, ses goûts, son régime...;</p> <p>Transmettre les informations liées à la réalisation du soin et alerter en cas d'anomalie par oral, par écrit ou en utilisant les outils informatisés ;</p> <p>S'exprimer au sein de l'équipe de soin en utilisant un langage et un vocabulaire professionnel ;</p> <p>Renseigner des documents assurant la traçabilité des soins en appliquant les règles ;</p> <p>Discerner les informations à transmettre dans le respect des règles déontologiques et du secret professionnel.</p>	

<p>Compétence 8</p> <p>Organiser son travail dans une équipe pluri-professionnel</p>	<p>Identifier son propre champ d'intervention en particulier au regard des compétences infirmières ;</p> <p>Organiser sa propre activité au sein de l'équipe en tenant compte de la planification de l'ensemble des activités du service et dans le respect des règles d'hygiène ;</p> <p>Utiliser les outils de planification du service pour organiser sa propre activité.</p>	
--	--	--

La professionnalisation des apprenants sous tend un accompagnement pédagogique individualisé, personnalisé et collectif.

7/ ACCOMPAGNEMENT A LA REUSSITE DES ETUDIANTS TOUT AU LONG DU PROCESSUS DE FORMATION

Ce volet du projet pédagogique est issu des réflexions relatives à l'avancement du processus de formation et des constats faits en CAC qui mettent en évidence des manques parfois importants de connaissances et de posture pour certains étudiants. La question que nous nous sommes posées a été la suivante : quelles ont été nos actions concrètes d'accompagnement envers ces étudiants et quels en ont été les retombées.

Ainsi ce point du processus de formation a pris les orientations suivantes :

- Attribution à chaque apprenant d'un formateur référent du suivi pédagogique en vue de l'accompagnement tout au long de sa formation
- organisation du suivi pédagogique individuel à la demande d'un ou des deux parties centré sur le positionnement et le parcours de professionnalisation
- organisation des suivis pédagogiques collectifs permet de développer des attitudes de tolérance, de se connaître, de connaître les autres, de s'enrichir mutuellement
- Repérage des étudiants dès les premiers signes de difficultés afin de mettre en place un suivi pédagogique ciblé sur les besoins propres de l'étudiant en se basant sur l'expertise pédagogique des formateurs et sur les résultats des étudiants
- Partage avec l'étudiant de ses difficultés et discussion sur ce qui lui semble pertinent dans les accompagnements
- Contractualisation pédagogique des actions décidées en commun
- Partage en équipe pédagogique des réflexions stratégiques et actions qui sont mises en place
- Suivi en réunion de fonctionnement des actions mises en place avec réajustement si besoin
- Réajustement du parcours de stage en fonction des acquisitions des éléments de compétences nécessaires
- Présentation des dossiers particuliers en SCTSPIE pour avis de la faculté et des personnes qualifiées et évolution de l'accompagnement si besoin.

Le suivi pédagogique

C'est une activité basée sur l'accompagnement et le développement personnel de l'apprenant en tenant compte de ses besoins, de ses demandes et de son potentiel (Annexe 1).

Chaque apprenant bénéficie d'un suivi individuel et collectif auprès d'un formateur référent de sa formation, qui son reste interlocuteur privilégié. Lors de chaque entretien de suivi, une synthèse de celui-ci est tracée sur le logiciel informatique (Formeis) et est portée à la connaissance de l'apprenant.

Le suivi individuel est programmé à la demande de l'équipe pédagogique ou de l'apprenant. Il est centré sur le positionnement de l'apprenant dans son parcours de professionnalisation. La finalité est la construction de son identité professionnelle.

Le suivi collectif à permet, grâce à l'interaction avec le groupe d'apprenants, de développer des attitudes de tolérance, de se connaître, de connaître les autres, de s'enrichir mutuellement.

En suivi collectif, les activités sont centrées sur :

- **L'analyse des situations ou activités rencontrées en stage** favorise le questionnement de l'apprenant élève, car elle lui permet de s'interroger et de comprendre les écarts perçus entre l'enseignement théorique et les réalités professionnelles découvertes pendant les stages. Elle permet de faire évoluer les représentations des apprenants, de comprendre la complexité du monde du travail.
- **L'analyse de retour d'expériences** menée par un cadre de santé formateur favorise l'expression et la prise en compte du ressenti des apprenants, au service de la construction de la posture professionnelle. Les **temps d'informations / d'échanges / de régulation** entre apprenants et formateurs / directrice sont au service de la cohésion du groupe-promotion, de la cohérence du dispositif de formation et donnent du sens au processus d'apprentissage.

8/ CENTRAGE SUR LA TECHNIQUE SOIGNANTE AU TRAVERS DE TROIS AXES PORTEURS

L'équipe pédagogique au vu des résultats des trois promotions précédentes a déterminé deux axes de progressions transversales en ce qui concerne les apprentissages techniques.

8.1 Mise en œuvre des thérapeutiques médicamenteuses

Ainsi la réflexion de l'équipe s'est portée sur la question suivante : « *quels enseignements proposer et quelle forme d'évaluation mettre en place afin de former des infirmiers en capacité d'effectuer une prise en soin SECURE en lien avec la mise en œuvre des thérapeutiques médicamenteuses nécessitant des calculs de doses* » ?

L'équipe pédagogique en transversal sur les trois années de formation a axé les apprentissages sur la sécurisation de de la mise en application des prescriptions médicales par les actions suivantes :

- Une harmonisation des évaluations avec l'inclusion systématique de la notion de calculs de doses dans toutes les UE 2.11 S1 S3 S5, 4.4 S2 S4 S5, ainsi que sur toutes les UE 2.4 , 2.5, 2.6 2.7, 2.8 , 2.9
- Une évolution des pondérations, notamment sur la notion de raisonnement/ calcul faux qui ne peut entrainer une validation d'UE sans pénalités.

➤ En première année

L'intervention d'un professeur de mathématique en début de sessions pour réaliser une mise à niveau des connaissances des étudiants avec évaluation formative de départ ; ceci afin de déterminer le niveau des

besoins en apprentissage dès le début de session. L'intervenant en lien avec les cadres formateurs détermine le contenu des cours en lien avec le besoin direct des formés.

- Cette action s'accompagne de travaux dirigés sur les conversions, les dilutions, les concentrations, les calculs de débit avec perfuseurs enfin les calculs des éléments buvables per os. UE 2.11 S1
- Travaux dirigés sur les antalgiques, AIS, AINS et IV sur l'UE 2.4 S1
- Travaux dirigés et travaux pratiques UE 4.4 S2 : conversions dilutions, concentrations, calculs de débit avec perfuseurs

➤ **En deuxième année**

Des travaux dirigés centrés sur la répétition et la progressions dans les savoirs et leur complexité.

- Travaux dirigés sur les calculs de dose sur les UE 2.5 2.8 2.11 S3 avec des révisions sur le thème des conversions, les dilutions, les concentrations, les calculs de débit avec perfuseurs en y ajoutant les calculs pédiatriques, les préparations de PSE
- Travaux dirigés sur les calculs de dose de l'UE 2.7 S4 en incluant au titre de la progression, les préparations de PSE d'INSULINE.
- Enfin Travaux dirigés et travaux pratiques sur l'UE 4.4 S4 en revoyant les préparations de PSE (héparine ATB médicaments cardiaques, insuline, transfusions sanguines)

➤ **En troisième année**

Des travaux dirigés centrés sur la répétition et la progressions dans les savoirs et leur complexité.

- Travaux dirigés sur les calculs de dose des UE 2.9 et 2.11 S5 avec révision les conversions, les dilutions, les concentrations, les calculs de débit avec perfuseurs enfin les calculs des éléments buvables per os. les calculs de débit avec perfuseurs en y ajoutant les calculs pédiatriques, les préparations de PSE en revoyant les préparations de PSE (héparine ATB médicaments cardiaques, insuline, transfusions sanguines)
- Travaux dirigés et travaux pratiques sur les UE 4.4 S5 préparations des héparines, ATB, médicaments cardiaques, insulines, chimiothérapies et morphiniques.
- En transversalité sur les 3 années : Lien avec la démarche qualité du CH de référence et le GHT :

Ce lien se concrétise par la création et le partage d'un outil pratique destiné aux étudiants et au néo diplômés

Ce document est communiqué et partagé à l'ensemble des établissements du GHT. (annexe 1)

8.2 La posture professionnelle et les soins relationnels

Cette posture est travaillée tout au long de la formation en respectant la notion de transversalité mais plus spécifiquement dans les UE : S2 S3 S5 UE 4.2 soins relationnels. La posture professionnelle est travaillée dans les UE cœur de métier.

Formation Infirmière :

➤ En semestre 2 :

L'approche est centrée sur les concepts et les auteurs, par un premier apport sur la communication (compétence 6) et complété par une pédagogie inversée basée sur des articles professionnels et des recherches faites par les étudiants et régulé par les formateurs d'année.

➤ En semestre 3 :

L' U.E. soins relationnels se place au cœur de la pratique infirmière , avec l'appropriation des postures et techniques d'entretien, en lien avec les réactions comportementales en situation de soins et/ou d'accompagnement du patient, le cas échéant de son entourage propre .

Jusqu'à présent abordée par spécialité de soins, la nouvelle approche de cet apprentissage se veut plus globale, voire universelle, à l'image du soin relationnel, qui est en toile de fond de la pratique infirmière. L'angle d'abord n'est donc plus la spécialité, médicale ou chirurgicale, ni la tranche d'âge de la population concernée, mais se fonde sur la personne, ses émotions, son vécu et ses comportements, le tout en situation. Des spécificités seront cependant abordées, dans le contexte de la maladie mentale, qui, par essence, peut induire des perceptions biaisées, voire fausses de la réalité d'une situation.

Les étapes de l'appropriation des soins relationnels en S3 :

Un socle théorique : Dans les connaissances sont recherchées et synthétisées par les apprenants après un premier TD d'explicitation des concepts à explorer, et de mise en place d'une organisation en travaux de recherche de groupes en autonomie. Une restitution plénière à lieu en suivant, avec régulation par le formateur, qui à son tour fournit une synthèse globale de tous les travaux en tant que contenu de référence, mis à disposition de la promotion.

Une approche des situations particulières, par des intervenants extérieurs sous la forme de témoignage, partage d'expérience : le contexte particulier de la pathologie mentale et des situations de deuil, détresse, conflit, crise.

L'entraînement à l'évaluation : à partir de situations rapportées de stage, des jeux de rôles sont organisés entre binômes étudiants, chacun jouant le patient de sa situation et le soignant de la situation de son binôme. Chaque jeu de rôle est suivi d'une analyse réflexive, avec identification et explicitation des concepts et connaissances travaillés précédemment.

L'évaluation : en simulation face à un comédien professionnel jouant le patient d'une situation tirée au sort par l'étudiant, parmi six situations possibles représentatives de l'essentiel de ce qu'il pourra rencontrer dans sa vie professionnelle future. A noter la consistance particulière que prends ce type de mise en situation, avec , comme dans la réalité professionnelle, l'inattendu et l'imprévisibilité des réactions du patient simulé, obligeant ainsi l'étudiant à mobiliser toutes ses capacités d'adaptation, de réajustement et parfois de créativité face à une situation inédite . Malgré le contexte évaluatif, et donc stressant, ce dispositif a globalement été facilitant pour les candidats qui on rapidement fait abstraction de l'évaluateur pour ce center sur la situation, on ne peut plus réaliste avec un patient incarné par un comédien professionnel.

➤ **En semestre 5 :**

Mise en place des méthodes d'analyse des pratiques professionnelles avec comme objectif visé la compréhension de soi dans la relation de soins pour développer une posture professionnelle adaptée. Etape d'appropriation et de consolidation.

Cette étape se réalise au travers des analyses de pratiques et des retours d'expériences venus des stages.

Formation Aide-Soignante :

La posture professionnelle dans la formation aide-soignante est travaillée au moment de chaque retour de stage par le biais d'analyses de pratiques professionnelles de retour de stage.

Le module 5 en favorise son développement par l'étude et l'approfondissement de différentes situations relations de soins.

8.3 La Démarche clinique

Formation Infirmière :

➤ **En semestre 1**

Développer et structurer le raisonnement clinique permettant de proposer des soins de confort et de bien être adaptés à la personne :

« L'entretien clinique représente une activité majeure de la pratique infirmière et constitue avec l'examen physique l'ensemble de l'examen clinique »^[1]. La méthodologie de recueil de données est ainsi abordée au travers de l'entretien clinique, l'examen physique infirmiers. L'identification du symptôme principal relié

[1] La pratique infirmière de l'examen clinique sous la direction de CLOUTIER L, DELMAS P, DALL'AVASANTUCCI J, Editions De Boeck : Paris, 2010

à un système s'effectue à partir de la plainte de la personne lors de l'examen clinique. L'intérêt de la revue des systèmes est de permettre aux étudiants de faire des liens avec les :

- UE 2.1 « *Biologie fondamentale* »,
- UE 2.2 « *Cycles de la vie et grandes fonctions* »
- UE 2.4 « *Processus traumatiques* ».

Pour cela, les séquences de travaux dirigés mettent l'accent sur la capacité à évaluer l'état clinique d'une personne en lien avec :

- les signes
- les symptômes
- l'anatomie physiologie
- la biologie fondamentale

➤ en semestre 2

Approfondir la démarche clinique en s'appuyant sur l'utilisation des différents modèles cliniques dans l'élaboration du projet de soins et sur des situations travaillées par les étudiants au cours du stage du semestre1 (UE 3.1 et 3.2 S2).

L'analyse de situations de soins emblématiques, évolutives dans le temps, concernant les prises en charge infirmière dans ses différents secteurs d'intervention sont travaillées : EHPAD, domicile, santé mentale, handicap, soins de courte durée.

Des démarches cliniques centrées sur des situations de handicap ou de processus psychopathologiques seront approfondies afin de faire un lien avec les contenus d'enseignements du semestre.

➤ En semestre 3

Le semestre 3 se centre plus particulièrement sur les **compétences 2 « Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers »** et **6 « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »**.

L'unité intégrative 5.3 « Communication et conduite de projets » amène les étudiants à travailler sur la consolidation de la méthodologie de construction et de mise en œuvre du projet de soins infirmiers et la posture de l'infirmière dans une relation de soin à travers ses modes de communication. Cette UE sera menée en collaboration par les 3 cadres de santé formateurs de l'année selon plusieurs axes :

- Un accompagnement à la réussite aux évaluations des UE contributives avec 15h dédiées à la préparation aux évaluations
- La poursuite du travail sur l'analyse de la pratique professionnelle amorcée en 1^{ère} année
- Une séquence de simulation à la négociation du projet de soin en collaboration avec un patient partenaire

- Des séquences de travail centrées sur les soins infirmiers et les actions infirmières au service du projet de soin et en corrélation avec les UE processus et pharmacologie du semestre.

L'évaluation de l'UE 5.3 : elle s'effectue sur le lieu de stage du semestre et consiste en l'élaboration de deux projets de soins dont un sera exposé oralement à un jury composé d'un professionnel de terrain responsable de l'encadrement en stage et d'un cadre de santé formateur. Toujours dans un objectif d'accompagnement à la réussite, un accompagnement pédagogique sera réalisé au cours du stage en amont de l'évaluation en visioconférence par le cadre de santé référent de suivi pédagogique de l'étudiant. L'évaluation pourra être réalisée en visioconférence si l'étudiant effectue un stage hors département.

Formation Aide-Soignante :

L'apprentissage à la démarche de soins s'inscrit dans la même dynamique que la formation en soins infirmiers avec une mutualisation des enseignements entre semestre 1 et module 1 et 3 : le recueil de données, son analyse et l'élaboration du diagnostic de la situation de la personne soignée. Cet enseignement s'appuie sur le modèle trifocal de Thérèse PSIUK.

Il favorise l'appropriation d'un vocabulaire professionnel commun au service de la collaboration infirmière et aide-soignant.

⁴ Annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier – Référentiel de formation.

9/ EVOLUTIONS DES ENSEIGNEMENTS DUES A LA SITUATION SANITAIRE, EN LIEN AVEC LES GRANDS POSTULATS DU PROJET

➤ Evolution des quotas de formés et des moyens alloués

Pour répondre aux orientations du SEGUR de la santé l'IFSI IFAS de CARCASSONNE a proposé dès la rentrée 2020 une augmentation de ses effectifs IDE et AS.

Ainsi à la rentrée 2021, la promotion IDE passera de 69 à 80 étudiants soit une augmentation de 17 % pour les promotions de 2021/2024 soit pour les trois années + 33 étudiants IDE.

La promotion AS quant à elle augmente de 7 places de parcours complets.

Au total une augmentation progressive allant de 21 apprenants de la rentrée 2020 à 40 apprenants à la rentrée 2024.

Cette augmentation entraîne des réorganisations au sein de l'alternance stages cours, des augmentations en termes de nombre de suivis pédagogiques, nombre d'accompagnements sur le terrain, nombre de corrections, nombre de TFE. Ce temps nécessite la mise en place de moyens humains supplémentaires pour répondre aux attendus de la formation et permettre de maintenir sur Carcassonne un niveau de satisfaction des apprenants élevé.

Une évolution de 1,5 ETP formateur serait favorable au bon déroulement des formations sur Carcassonne.

➤ Adaptation des apprentissages théoriques et cliniques à l'évolution des quotas dans un contexte géographie et pandémie contraint :

Cette évolution demande la réorganisation de l'alternance (Annexe 2) pour les quatre promotions. Les locaux actuels de l'IFSI de Carcassonne ne permettent pas d'accueillir les 307 étudiants sur les mêmes créneaux horaires. De plus les terrains de stage ne peuvent s'élargir à loisir sur notre bassin de population. Cependant nous élargissons aux territoires extérieurs, dans la mesure des possibilités de réalisation des suivis pédagogiques et de la l'atteinte des objectifs de stage des apprenants.

Les organisations tiennent compte des recommandations sanitaires en vue de lutter contre la propagation du COVIS 19. (Gestion des flux, distanciation sociale, hybridation des cours, distanciel sur site).

Cependant la formation soignante étant une formation à la pratique gestuelle et/ou réflexive, celle-ci demande la mise en place de travaux pratiques en présentiel, en groupe restreint et en démultiplié. Ces obligations sont consommatrices de temps de formateur.

Cette gestion des flux demande la mise en place de moyens technologiques et techniques supplémentaire. (équipement de visio conférence dans toutes les salles de cours , équipement de licences ZOOM PRO pour l'ensemble des personnels enseignants de l'établissement, équipement des différents pôles en ordinateurs performants)

Aussi nous :

- Révisons l'alternance cours stages de chacune des promotions pour tendre vers une réduction effective des apprenants présents au même moment sur l'institut. Nous avons comme objectifs de mettre en place une hybridation du dispositif de cours (50 sur site et 50 en visioconférence).
- Une organisation démultipliée des travaux pratiques (quatre groupes, quatre salles, quatre formateurs)
- Développement plus avant la simulation (groupes de 10 apprenants maximum)
- Optimisons l'utilisation de la plateforme E THEIA par l'acquisition par les formateurs de connaissances supplémentaires permettant une approche plus précise des évaluations en ligne.

10/ INDICATEURS D'ÉVALUATION DU PROJET

Le projet est revu en fonction des critères d'évaluation et actualisé chaque année à partir des indicateurs suivants :



Connaissance du projet pédagogique

- Les formateurs et les apprenants se réfèrent au projet pédagogique.
- Les objectifs des unités d'enseignement (UE) / modules sont en cohérence avec des objectifs d'apprentissage et de professionnalisation.



Mise en œuvre du projet pédagogique

- L'alternance est organisée autour de l'accompagnement individualisé par les différents acteurs.
- Les terrains de stage ont accueilli les apprenants selon le prévisionnel attendu.
- Les tuteurs et formateurs référents de stage sont nommés.
- Le programme des interventions est respecté.
- Le parcours de formation est personnalisé.
- La coproduction est facilitée.
- L'interactivité est initiée.
- Les interventions planifiées sont réalisées.
- Les contenus sont actualisés.
- Les méthodes sont en adéquation avec les finalités de la formation et les objectifs des interventions.
- Les apprenants valident et réussissent les examens.
- Les apprenants évaluent la qualité des contenus et de la relation pédagogique à partir d'un questionnaire remis en fin de module et UE.
- Les apprenants sont satisfaits de leur formation.

11/ PRESTATIONS OFFERTES A LA VIE ETUDIANTE

- **Des aides financières**

L'apprenant peut bénéficier, en fonction de son statut de début de formation, d'éventuelles aides financières, à savoir des bourses sanitaires et sociales régionales, une promotion professionnelle, un congé individuel de formation, une allocation par le Pôle Emploi.

- **Des possibilités de logement**

A l'IFSI / IFAS, le futur apprenant a accès à des propositions de logement à Carcassonne ou à proximité.

- **Restauration**

Un distributeur de boissons chaudes et de collation est mis à disposition au RDC de l'institut.

- **Vie associative**

Les étudiants et élèves sont regroupés en association « **étulève** » permettant d'offrir des prestations.

- **Centre de ressources et de documentation (CRD)**

Le CRD est accessible à tous les étudiants / élèves sans frais supplémentaires. Une dizaine d'ordinateurs sont mis à disposition des apprenants et sont reliés à Internet.

BIBLIOGRAPHIE

Textes législatifs et réglementaires

Formation en soins infirmiers :

- Arrêté du 23 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier;
- Arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux ;
- Dossier de presse « l'universitarisation des formations en santé », 14 mars 2018.
- Arrêté du 18 mai 2017 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplômé d'Etat d'infirmier ;
- Note d'information interministérielle n°DGOS/RH1/2017/163 et DGESIP/A1-4/2017-0121 du 9 mai 2017 relative à la mise en œuvre des actions 4-1 et 4-2 de l'axe II du plan national 2015-2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie ;
- Décret n° 2016-1901 du 28 décembre 2016 relatif aux bourses accordées aux étudiants inscrits dans les instituts et écoles de formation de certaines professions de santé ;
- Décret n°2016-1605 du 25 novembre 2016 portant code de déontologie des infirmiers ;
- Instruction n°DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux ;
- Note d'information n°DGOS/RH1/2015/29 du 6/01/2015 relative au fonctionnement des instances de gouvernance des instituts de formation paramédicaux et à la participation des étudiants au sein de ces instances ainsi que celles des établissements publics de santé ;
- Instruction n°DGOS/RH1/2014/369 du 24/12/2014 relative aux stages en formation infirmière ;
- Arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier ;
- Arrêté du 26 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier ;
- Circulaire du 27 juin 2012 relative au jury régional du diplôme d'Etat d'infirmier ;
- Arrêté du 20 avril 2012 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux ;
- Instruction du 14 décembre 2011 relative à la mise en œuvre des évaluations dans le cadre de la délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier ;
- Arrêté du 2 août 2011 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier ;

- Arrêté du 2 août 2011 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux ;
- Circulaire du 20 juillet 2011 relative à la mise en œuvre du référentiel de formation infirmier ;
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier modifié ;
- Circulaire du 09 juillet 2009 relative à la situation des étudiants inscrits dans les instituts de formations paramédicaux au regard du bénéfice des prestations des œuvres universitaires.

Formation en soins infirmiers et Aide-Soignante :

- Charte QVT des stagiaires, 22 février 2018.
- Rapport du Docteur Donata Marra sur la « *Qualité de vie des étudiants en santé* », 3 avril 2018.
- Règlement régional des bourses d'études paramédicales, de sages-femmes et en travail social, accordées sur critères sociaux aux élèves et étudiants poursuivant des formations dans les écoles et instituts de formation de la Région Occitanie, applicable à compter de la rentrée de septembre 2017 ;
- Charte de la laïcité dans les services publics ;
- Guide de "*la laïcité et la gestion du fait religieux dans les établissements publics de santé*", élaboré par l'Observatoire de la laïcité en lien avec la DGOS, la FHF et des hôpitaux publics de Paris, Lyon et Marseille (23 février 2016) ;
- Instruction DGOS/PF2 n°2013-383 du 19 novembre 2013 relative au développement de la simulation en santé ;
- Décret du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif ;
- Circulaire du 27 novembre 2006 relative aux conditions d'application dans les services de l'Etat et des établissements publics qui en relèvent de l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif, prévue par le décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006.

Formation Aide-Soignante :

- Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'Aide-Soignant et d'Auxiliaire de Puériculture ;
- Règlement de prise en charge par la Région des frais de scolarité des formations de niveaux V et IV approuvé en Commission Permanente du 19 mai 2017 ;
- Arrêté du 25 avril 2017 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant ;

- Instruction n°DGOS/RH1/2014/215 du 10 juillet 2014 relative aux dispenses de formation pour l'obtention des diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture ;
- Arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant.

Livres

BOURGEOIS, E. & NIZET, J. (1999). *Apprentissage et formation d'adultes*. Paris : PUF.

CARRE P. & CASPAR P. (1999). *Traité des sciences et techniques de la formation, de la pédagogie à l'ingénierie pédagogique*. Paris : Dunod.

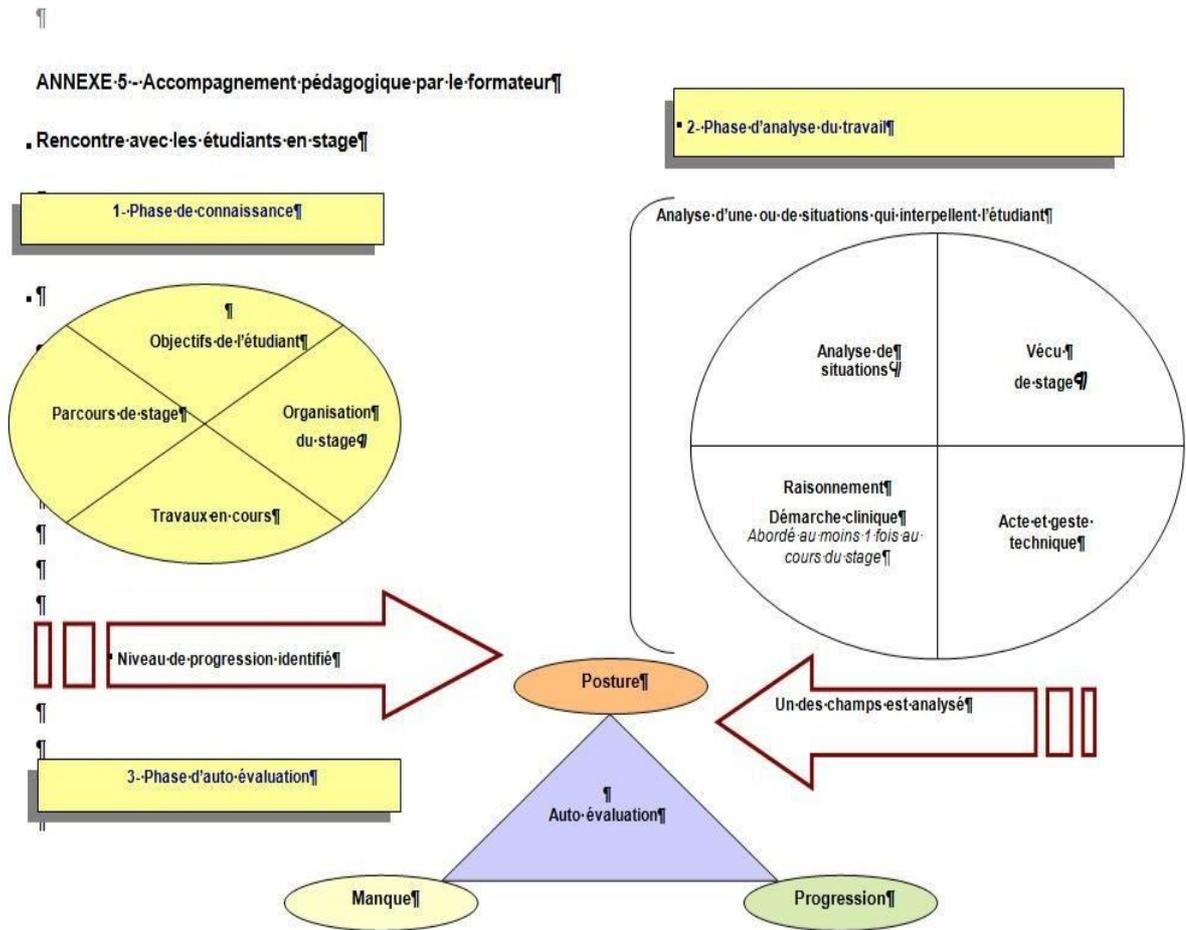
GLIKMAN V. (2002). *Des cours par correspondance au E-learning : panorama des formations ouvertes et à distance*. Paris : PUF.

LERBET G. (1995). *Bio-cognition, formation et alternance*. Paris : L'Harmattan.

LE BOTERF G. (2000). *Construire les compétences individuelles et collectives*. Paris, Editions d'organisations.

ANNEXES

ANNEXE 1 - Accompagnement pédagogique par le formateur



Annexe 2



VERSION n° 1 date 22 janvier 2021

Principe retenu : pré CAC le mardi matin
CAC le jeudi après midi

LEGENDE

	Stages		CVE Conseil de Vie Etudiant		ENT ENTRETIEN PRE CAC
	Vacances/Fériés (FE)		ICOG Instance Compétente pour les Orientations Générales des Instituts		JPO JOURNEE PORTE OUVERTE
	Temps plein IFSI		SCT PSIE Section Compétente pour le traitement pédagogique des situation individuelle de		J JOURNEE D'INTEGRATION
	Stage service sanitaire		CAC Commission d'Attribution des Crédits		EVAL PERIODE A TITRE INDICATIF
			JP JOURNEE PEDAGOGIQUE		GTFE GUIDANCE TFE
			CP Conseil Pédagogique		
			ER Election des Représentants de promotion		

1^{ème} année I.F.S.I.
promotion 2021-2024

Vacances de Toussaint

Vacances de Noël

Vacances d'Hiver

Vacances de Printemps

année 2021 SEMESTRE 1											2022																	SEMESTRE 2																			
36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27				
Jl		ER	SCT PSIE				ICOG				JPO	CVE					ENT				EVAL		CAC												JP	CVE		EVAL					ENT	CAC			
6/9	13/9	20/9	27/9	4/10	11/10	18/10	25/10	1/11	8/11	15/11	22/11	29/11	6/12	13/12	20/12	27/12	3/1	10/1	17/1	24/1	31/1	7/2	14/2	21/2	28/2	7/3	14/3	21/3	28/3	4/4	11/4	18/4	25/4	2/5	9/5	16/5	23/5	30/5	6/6	13/6	20/6	27/6	4/7				
10/9	17/9	24/9	1/10	8/10	15/10	22/10	29/10	5/11	12/11	19/11	26/11	3/12	10/12	17/12	24/12	31/12	7/1	14/1	21/1	28/1	4/2	11/2	18/2	25/2	4/3	11/3	18/3	25/3	1/4	8/4	15/4	22/4	29/4	6/5	13/5	20/5	27/5	3/6	10/6	17/6	24/6	1/7	8/7				
															v	v																															

2^{ème} année I.F.S.I.
promotion 2020-2023

Vacances de Toussaint

Vacances de Noël

Vacances d'Hiver

Vacances de Printemps

année 2021 SEMESTRE 3											2022																	SEMESTRE 4																				
36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27					
Jl		ER	SCT PSIE				ICOG							CVE	EVAL						EVAL		CAC												JP	CVE					ENT		EVAL	CAC				
6/9	13/9	20/9	27/9	4/10	11/10	18/10	25/10	1/11	8/11	15/11	22/11	29/11	6/12	13/12	20/12	27/12	3/1	10/1	17/1	24/1	31/1	7/2	14/2	21/2	28/2	7/3	14/3	21/3	28/3	4/4	11/4	18/4	25/4	2/5	9/5	16/5	23/5	30/5	6/6	13/6	20/6	27/6	4/7					
10/9	17/9	24/9	1/10	8/10	15/10	22/10	29/10	5/11	12/11	19/11	26/11	3/12	10/12	17/12	24/12	31/12	7/1	14/1	21/1	28/1	4/2	11/2	18/2	25/2	4/3	11/3	18/3	25/3	1/4	8/4	15/4	22/4	29/4	6/5	13/5	20/5	27/5	3/6	10/6	17/6	24/6	1/7	8/7					
															v	v																																

3^{ème} année I.F.S.I.
promotion 2019-2022

Vacances de Toussaint

Vacances de Noël

Vacances d'Hiver

Vacances de Printemps

année 2021 SEMESTRE 5											2022																	SEMESTRE 6																				
36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27					
GTFE	ER	SCT PSIE					ICOG							CVE	ENT						GTFE	EVAL	GTFE	CAC										JP	CVE					CAC		ENT	CAC					
6/9	13/9	20/9	27/9	4/10	11/10	18/10	25/10	1/11	8/11	15/11	22/11	29/11	6/12	13/12	20/12	27/12	3/1	10/1	17/1	24/1	31/1	7/2	14/2	21/2	28/2	7/3	14/3	21/3	28/3	4/4	11/4	18/4	25/4	2/5	9/5	16/5	23/5	30/5	6/6	13/6	20/6	27/6	4/7					
10/9	17/9	24/9	1/10	8/10	15/10	22/10	29/10	5/11	12/11	19/11	26/11	3/12	10/12	17/12	24/12	31/12	7/1	14/1	21/1	28/1	4/2	11/2	18/2	25/2	4/3	11/3	18/3	25/3	1/4	8/4	15/4	22/4	29/4	6/5	13/5	20/5	27/5	3/6	10/6	17/6	24/6	1/7	8/7					
															v	v																																

ERASMUS

2021

Vacances de Toussaint

Vacances de Noël

Vacances d'Hiver

Vacances de Printemps

2021											2022																																						
37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	1	2	3	4	5	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28						
			ER		CP									CVE																																			
6/9	13/9	20/9	27/9	4/10	11/10	18/10	25/10	1/11	8/11	15/11	22/11	29/11	6/12	13/12	20/12	27/12	3/1	10/1	17/1	24/1	31/1	7/2	14/2	21/2	28/2	7/3	14/3	21/3	28/3	4/4	11/4	18/4	25/4	2/5	9/5	16/5	23/5	30/5	6/6	13/6	20/6	27/6	4/7						
10/9	17/9	24/9	1/10	8/10	15/10	22/10	29/10	5/11	12/11	19/11	26/11	3/12	10/12	17/12	24/12	31/12	7/1	14/1	21/1	28/1	4/2	11/2	18/2	25/2	4/3	11/3	18/3	25/3	1/4	8/4	15/4	22/4	29/4	6/5	13/5	20/5	27/5	3/6	10/6	17/6	24/6	1/7	8/7						
															v	v																																	

MISE EN ŒUVRE DES THERAPEUTIQUES MEDICAMENTEUSES



CENTRE HOSPITALIER
Occitanie



MEMO

Calcul de dose : L'essentiel

Sources :

Omédit – ARS Centre –Val de Loire

HAS, Outils de sécurisation et d'auto-évaluation de l'administration des médicaments, Mai 2013, p. 102

Version 1 du 2/11/2020

- Unités de masses et de capacités

Préfixe	Multiples de la valeur de référence			Valeur de référence	Sous-multiples de la valeur de référence			
	kilo-	hecto-	déca-		déci-	centi-	milli-	micro-
Valeur	1000	100	10	1	1/10	1/100	1/1000	1/1000000
Capacité	kilolitre (kL)	hectolitre (hL)	décalitre (daL)	litre (L)	décilitre (dL)	centilitre (cL)	millilitre (mL)	microlitre (µL)
Masse	kilogramme (kg)	hectogramme (hg)	décagramme (dag)	gramme (g)	décigramme (dg)	centigramme (cg)	milligramme (mg)	microgramme (µg)

NB : 1 gamma = 1 µg.

- Unités de temps

Pour additionner ou soustraire des durées, il faut commencer par les secondes, puis les minutes et enfin les heures.)

$$1 \text{ min} = 60 \text{ s}$$

$$1 \text{ h} = 60 \text{ min} = 60 \times 60 \text{ s} = 3600 \text{ s}$$

$$1 \text{ jour} = 24 \text{ h} = 24 \times 60 \text{ min} = 86400 \text{ s}$$

CONVERSIONS VOLUMES ET CAPACITES

Volume	dm ³			cm ³			mm ³	
	hL	daL	L	dL	cL	mL		µL
Ex 1				0	4	8		
Ex 2				0	4	0		
Ex 3				2	5	0		

Exemple 1 : 48 mL = 4,8 cL = 48 cm³

Exemple 2 : 0,4 dL = 4 cL = 40 cm³

Exemple 3 : 25 cL = 250 cm³

CONCENTRATIONS :

Quantité d'un produit actif dissous dans l'unité de volume d'une solution.

La concentration peut s'exprimer en :

unité de volume => g/L ; mg/L ; mg/mL ; mg/L ...)

pourcentage => X % ce qui signifie qu'il y a X grammes de produit actif pour 100 mL.

PRINCIPE DE PROPORTIONNALITE

RECHERCHE DE PROPORTIONNALITE ENTRE DEUX GRANDEURS

Grandeurs proportionnelles :

Deux **grandeurs** sont **proportionnelles** si l'on peut calculer la **valeur de l'une en multipliant la valeur de l'autre par un nombre, toujours le même**, appelé **coefficient de proportionnalité**.

Exemple :

— Grandeurs **proportionnelles** de la vie courante :

- la quantité de farine dans un gâteau et le nombre de personnes pour lequel le gâteau est prévu
- la distance sur une carte et la distance réelle.

Contre-exemple :

— Grandeurs **non proportionnelles** de la vie courante :

- la taille et l'âge d'une personne
- la note à un devoir de mathématiques et le temps passé par l'élève.

Tableau de proportionnalité

C'est un tableau dans lequel on peut passer d'une ligne à l'autre **en multipliant** ou **en divisant** par un **nombre**, qui est **toujours le même** au sein du tableau.

Exemple :

On remplit une baignoire avec de l'eau au rythme suivant :

temps (min)*	2	10	20	45	70
quantité d'eau versée (L)	4,6	23	46	103,5	161

On passe de la première ligne à la deuxième ligne en multipliant toujours par 2,3, donc la **quantité d'eau versée et le temps** sont **proportionnels**.

2,3 est le **coefficient de proportionnalité** correspondant au **débit de l'eau** dans la baignoire.

On passe de la seconde ligne à la première en **divisant** par 2,3.

CALCULS : Principe du produit en croix / Règle de trois

Objectif => Rechercher une inconnue à partir de 3 données connues.

Préambule absolu => Définir et nommer le chiffre recherché en utilisant les unités comparables.

EXEMPLE 1 :

Vous devez injecter **250 mg d'aspirine** à un patient.

Pour cela, vous disposez d'un flacon de **5 mL dosé à 500 mg d'aspirine**.

Quel volume Y (en mL) devez-vous injecter pour administrer 250 mg d'aspirine ?

	Mg (masse d'aspirine)	mL (volume du solvant)
Ce que l'on connaît	500	5
Ce que l'on cherche	250	Y

$$500 \times Y = 250 \times 5 \quad Y = (250 \times 5) / 500 \quad y = 2,5$$

On injectera **2,5 mL**, on administrera **250 mg d'aspirine**.

EXEMPLE 2 :

Injecter **250 mg d'amoxicilline-Acide clavuranique** par **5 kg de poids** pour une enfant de **30 kg**.

Quelle est la dose Y à administrer ?

On pose **Y = dose à administrer à l'enfant**

$$5 \times Y = 250 \times 30 \quad Y = (250 \times 30) / 5 \quad Y = 1500 \text{ mg} = 1,5 \text{ g}$$

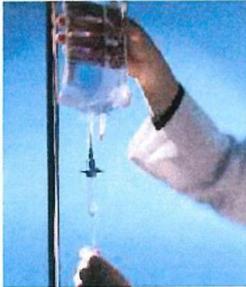
On administrera à l'enfant **1,5 g d'amoxicilline – Acide clavuranique**.

DEBIT :

Rapport d'un volume sur le temps.

$$\text{Débit} = \text{Volume (gouttes ou mL)} / \text{Durée (en min ou en h)}$$

• **IMPORTANT :**



Débit exprimé en gouttes / min



Débit exprimé mL/h

Ne pas confondre avec des mg/h

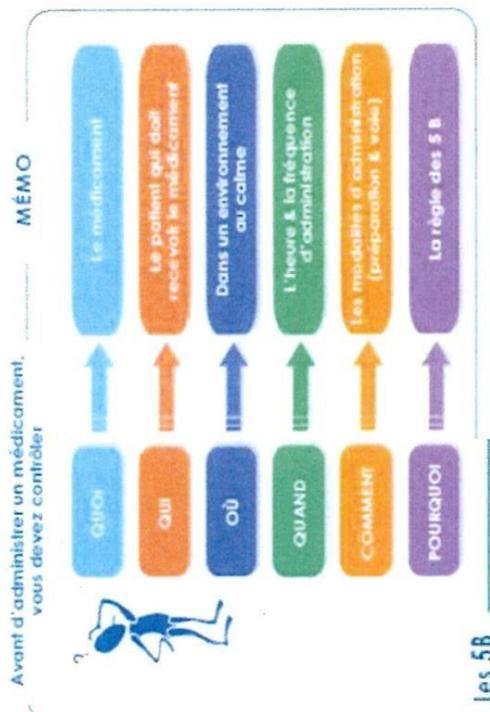
• **A RETENIR**

Perfuseurs	1 mL = 20 gouttes
Transfuseurs	1 mL = 15 gouttes
Perfuseurs de précisions	1 mL = 60 gouttes

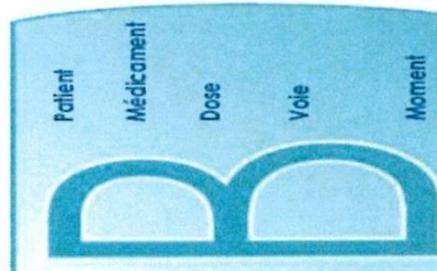
METHODOLOGIE

- 1 - Identifier le volume à administrer
- 2 - Identifier la durée
- 3 - Identifier l'unité dans laquelle doit être calculé le débit
- 4 - Appliquer la formule de calcul du débit

REGLES DE SECURISATION



- Je suis certain de l'identité du patient
- J'ai vérifié la prescription, l'étiquetage du médicament de manière attentive
- Le dosage est approprié au poids, à la voie du mode d'administration
- Le médicament est approprié à la voie prescrite
- J'ai vérifié la qualité de la voie, l'état psychologique et clinique du patient
- J'ai correctement programmé la pompe à perfusion
- J'ai vérifié le plan de soins du patient
- J'ai informé le patient
- J'ai tracé l'administration



CHECK-LIST du processus de mise en œuvre de l'administration médicamenteuse

- Vous lisez la prescription.
- Vous vérifiez les paramètres de base du patient et ses paramètres spécifiques :
(Ses résultats biologiques par exemple).
- Vous confirmez :
 - la clarté de la prescription médicale
 - la conformité de la prescription médicale

- Nom et prénom du patient
- Age du patient
- Poids, taille
- Statut allergique
- La date
- Le médicament : nom de la molécule, la forme, le dosage
- La voie
- La durée
- La signature du prescripteur

HAS, Outils de sécurisation et d'auto-évaluation de l'administration des médicaments, Mai 2013, p. 102

- Vous contrôlez :
 - la compatibilité des produits
 - l'intégrité du matériel nécessaire (Solvant, Solutés...)
 - **Date d'expiration**
 - **Qualité**
- Vous calculez les doses par écrit
- Double vérification par un second professionnel **si risque majoré d'iatrogénie.**
 - Vous contrôlez au lit du patient son identité par deux identifiants.
 - Vous contrôlez la voie d'administration :
 - La voie
 - Les lignes
 - Le matériel de perfusion
- Vous contrôlez la planification des soins.
- Vous contrôlez la prise par voie orale après administration médicamenteuse.
- Vous assurez la traçabilité du soin. □ Jour □ Date □ Heure
- Vous validez l'administration sur dossier informatisé du patient

Quelques conseils ...

- Lire attentivement la prescription jusqu'au bout sans se précipiter.
 - Avoir à l'idée de l'ordre de grandeur du résultat avant de calculer.
 - En cas de doute sur la prescription, demander un avis complémentaire.
 - Un contrôle du résultat obtenu doit être effectué :
en vérifiant que le résultat obtenu est cohérent
en faisant contrôler, **en cas de doute** par un autre professionnel de santé.
 - N'hésitez pas à **utiliser la calculatrice**.
 - **En cas de doute**, ne jamais aller jusqu'à l'administration au patient.
 - Ne pas hésiter à **réfléchir à voix haute**.
-